

FORMULAIRE INDIVIDUEL - CANDIDATURE AU MANDAT  
DE DELEGUE REGIONAL

**NOM :** \_\_\_\_\_

**Prénoms :** \_\_\_\_\_

**N° Licence :** \_\_\_\_\_

- (Cocher la case le cas échéant) Je postule à un mandat d'administrateur au Conseil d'Administration de la FFvolley pour l'olympiade 2021/2024.

**Je soussigné(e) M/Mme \_\_\_\_\_ (NOM Prénom) déclare être candidat au mandat de délégué régional à l'assemblée générale de la Fédération Française de volley - Olympiade 2021/2024 pour représenter les groupements sportifs affiliés de la Ligue Régionale de Volley des PAYS DE LA LOIRE en qualité de (cochez une ou les deux cases) :**

- Titulaire
- Suppléant

**Je déclare sur l'honneur respecter les statuts, le règlement intérieur de la Fédération Française de Volley, ainsi que les statuts et le règlement intérieur de la Ligue Régionale de Volley des Pays de la Loire pour ma candidature au mandat de délégué régional.**

**Dans ce cadre, je déclare également sur l'honneur respecter toutes les conditions d'éligibilité pour candidater au mandat de délégué régional de l'assemblée générale de la FFvolley et respecter les incompatibilités prévues aux statuts et au règlement intérieur de la FFvolley, notamment :**

*Pour être élu au mandat de délégué régional, le candidat doit être majeur au jour de l'élection et détenir :*

- *le jour du dépôt de la candidature, une licence régulièrement délivrée dans un groupement sportif affilié dont le siège social se situe sur le territoire pour lequel il candidate ; et,*
- *au cours de la saison sportive précédant la date du dépôt de la candidature une licence régulièrement délivrée dans un groupement sportif affilié à la FFvolley ;*

*(!) Une licence régulièrement délivrée implique une validation financière et administrative.*

*(!) Les licences permettant d'être éligible aux instances fédérales sont : les licences ENCADREMENT mention « DIRIGEANT » ou « EDUCATEUR SPORTIF » ou « ARBITRE » ou « SOIGNANT (donc hors licence ENCADREMENT mention « pass-bénévoles »).*

*Le mandat de délégué régional est incompatible avec celui de membre du Conseil d'Administration de la FFvolley.*

*Toute personne ayant été élue « délégué régional » et membre du Conseil d'Administration sera automatiquement élue membre du Conseil d'Administration et le mandat de délégué régional sera à pourvoir.*

**Fait à** \_\_\_\_\_

**Le** \_\_\_\_\_

**Signature :**

**ATTENTION, VOTRE CANDIDATURE EST A DEPOSER/ENVOYER/DOIT ETRE RECUE LE 21 OCTOBRE 2020 dernier délai.**